

## RÈGLEMENT COUPE DE LA PRÉSIDENTE 2021

Compétition : **Coupe de la Présidente**

Date : dimanche 11 avril\* - Qualification

Terrain : Golf Club de Valenciennes

Forme de jeu et série :

Phase qualificative : 1 série D et 1 série M - index 0 – 24.4 (ramené à 18.4) - 18 trous SP net

Phase finale : Match Play – 1 tableau Dames avec 8 qualifiées et 1 tableau Messieurs avec 16 qualifiés. Les matchs se dérouleront en net : **le joueur dont l'index est le plus haut** (ramené à 18.4 si nécessaire) **reçoit les 3/4 de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire (index du jour pour les 2 joueurs)**. Pénalité pour infraction à la règle 1-3 : MP disqualification des 2 joueurs.

Des dates et des heures seront données pour chaque phase du tableau de MP, à moins que les joueurs ne se mettent d'accord pour une date et une heure antérieures.

Pénalité pour infraction à la règle 5-3a : MP moins de 5 minutes de retard perte du 1er trou, autrement disqualification

Ouverte à : **réservée aux licenciés et membres de l'AS**

Inscription : auprès du GCV tél. 03 27 46 30 10 – clôture vendredi 9 avril à 18h00

Droit de jeu : 5€

Heures des départs : matin 8h30 – am 13h00

Marques de départs - Stroke Play et Match Play: messieurs : blanches – dames : bleues

Départage : SP sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou. MP le tour se prolonge d'autant de trous qu'il sera nécessaire pour qu'un match soit gagné ; avec les coups reçus.

Finale : dimanche 19 septembre\* - les finales seront jouées sur 36 trous MP en net

Comité de l'épreuve : la Commission Sportive du club

Arbitre : Etienne Turbot

**Pour calculer son handicap de jeu, on multiplie l'index par le slope (103 pour les hommes, 113 pour les dames) on le divise par 113 et on y ajoute la différence entre le S.S.S. et le Par (-0.1 pour les hommes, +1.7 pour les dames). Le résultat de cette formule donne le handicap de jeu de chaque joueur. La différence entre les handicaps de jeu de chaque joueur est arrondie à l'entier le plus proche (0,5 est arrondi vers le haut).**

**(Voir VADE-MECUM 2021 page 318)**

**\* : sous réserve des conditions sanitaires**